



Rénover l'immobilier

ÉDITORIAL



Paris asphyxié, Paris bientôt libéré

Que de littérature sur le Grand Paris ! A croire que l'on a fait davantage couler d'encre que de béton autour de ce fantastique projet urbain. Pourquoi fantastique ? Pour au moins trois raisons :

- Tout le monde s'accorde à reconnaître que la croissance économique se concentre sur les grandes métropoles, et que les plus grandes d'entre elles attirent tous les talents. Paris a la chance d'être l'une de cette vingtaine de villes-monde. Mais Paris ne peut plus se limiter à son périphérique. Aux yeux du monde entier, La Défense est un quartier de Paris, au même titre que Roissy et Orly sont des aéroports parisiens. L'urgence est d'organiser les flux autour de ces différents pôles afin de dynamiser l'attractivité de ce territoire. Le réseau du Grand Paris Express, si perfectible soit-il, répond à cette logique.
- Mais, le Grand Paris est beaucoup plus qu'un simple réseau de transports en commun. Il devient une nécessité pour soulager la pression intenable qui pèse sur le logement. Pourquoi Paris est-il trop cher ? Tout simplement parce qu'il manque drastiquement du foncier disponible dans la Capitale. Ce qu'on ne trouve plus intramuros, il faut aller le chercher en périphérie. Le logement est d'ailleurs sur la feuille de route du Grand Paris, avec un objectif de production de 70 000 unités par an. Une première marche qui est loin d'être anodine.
- Car, plus généralement, le Grand Paris permet de rouvrir le champ des possibles. Il pourrait signer la fin du bricolage qui prévaut encore aujourd'hui dans la Capitale. En dépassant enfin le périphérique, ce qui éviterait de saupoudrer les quartiers parisiens de logements sociaux. L'effet pervers en accentue la rareté des logements et « tout ce qui est rare est cher ».

Quels que soient les attermoissements autour de la gouvernance de la future Métropole de Paris ou encore les difficultés à creuser les tunnels pour les infrastructures de transports, le Grand Paris c'est l'assurance de réinventer un modèle urbain, à la condition qu'il tienne compte de l'évolution des usages et de la nécessité de construire des bâtiments durables. Pour éviter de retransformer une énième fois des immeubles que l'on avait, dès l'origine, bien imaginés.

Que les politiques s'accordent, oubliant le syndrome de la Tour Triangle, au profit de ce très ambitieux projet, indispensable à la compétitivité et au rayonnement de notre pays dans le monde.

Christian Mahout, nouveau site MTI : www.mti-immo.fr



SOMMAIRE

ACTUALITÉS

Sylvia Pinel présente
20 actions pour la mixité. . .p.3

Nicolas Sarkozy veut un super-
ministre du Logementp.4

Un nouveau contrat type pour
les syndicatsp.5

FLASH

Paris mise sur la
transformation de bureaux en
logements.p.3

Plus de 17 Mds€ d'aides au
logement versés en 2013 . .p.5

ECO-LOGIS

Le boom du BBC.p.6

Oui, la valeur verte existe . .p.6

EVENEMENT

Les notaires de France
proposent la création d'un
« sceau européen »p.2

Pensez développement durable et téléchargez la lettre sur le site renover-immobilier.fr

Rénover l'immobilier

est une publication bimestrielle éditée par Editions Immobilières

Directeur de la publication :
Christian Mahout
Rédacteurs :
François Aldon, Marie Boukhobza,
Christian Mahout.





EVENEMENT

La ville intelligente sinon rien

Ouverte, connectée, ingénieuse : telle est la vision du Paris du 21ème siècle qu'Anne Hidalgo a proposé au Conseil de Paris. Avec un horizon : 2020, «une étape essentielle puisque nous nous situons à un tournant, celui d'une mutation industrielle et énergétique qui transforme la ville et les territoires». Avec un outil : un plan stratégique pour la ville intelligente et durable, un ensemble de grands objectifs et une méthode. Avec une grande ambition : construire la ville intelligente. Au-delà du marketing et de la sémantique, la maire de Paris veut résolument inscrire son mandat dans le temps de l'innovation. «Pour que tout cela fonctionne et que l'innovation ouverte joue à plein, l'écosystème parisien de l'innovation doit continuer d'être résolument renforcé. Pierre angulaire du projet de ville intelligente et durable, ce dernier doit viser l'excellence et l'internationalisation pour compter dans la compétition internationale», a martelé Anne Hidalgo qui a annoncé 100 000 m² supplémentaires de lieux d'innovation sur un Arc de l'innovation à l'horizon 2020.

L'urbanisme et l'immobilier doivent également à cette grande conquête de l'innovation pour briller à l'international. «Pour répondre aux défis écologiques et sociétaux du 21ème siècle, la ville doit évoluer dans la manière dont elle organise et structure ses choix urbanistiques. Nos objectifs en termes de logements, d'économie d'énergie et de végétalisation, l'évolution des pratiques en matière d'urbanisme et d'architecture guident la modification du Plan Local d'Urbanisme en cours», a-t-elle souligné, prenant l'exemple de Clichy-Batignolles. Dommage que pendant que les grands phosphorent sur la ville de demain, les joutes politiques reprennent sur un sujet d'avenir comme la Tour Triangle. La maire de Paris n'a toujours pas réussi à réunir un consensus autour de cet objet qui participe au rayonnement international de la France. Et si nos élus décidaient, eux-aussi, d'être intelligents ?



Les notaires de France proposent la création d'un « sceau européen »

Le 111ème Congrès des notaires, qui s'est réuni à Strasbourg du 10 au 13 mai, met la sécurité juridique au centre de ses débats et accouche de plusieurs propositions pour la promouvoir. Objectifs : éliminer les causes d'insécurité juridique et simplifier la vie juridique du citoyen européen.

Parmi les propositions qui seront débattues, les notaires souhaitent donner le même niveau d'accessibilité aux droits au partenaire d'un Pacs qu'à un conjoint avec notamment la conservation de leur acte (pendant 75 ans), au même titre que les époux. Par ailleurs, au sujet de la loi Alur, le 111e Congrès suggère de retrouver des pratiques moins coûteuses en papier et en temps et surtout démontrer que «trop de réglementation tue la réglementation» en proposant « que soit écartée, pour tout avant-contrat authentique, l'obligation d'annexer à l'acte de vente toute pièce déjà annexée à l'avant-contrat ». Dernière proposition : les notaires invitent l'Union européenne à se saisir du réseau existant de 40 000 professionnels européens et leurs 170 000 collaborateurs, pour assurer l'application sans frais du droit de l'Union, et incitent à la création d'un «sceau européen» ayant pour objectif de garantir instantanément que l'acte notarié émanant d'un Etat membre peut être utilisé sans autre formalité dans un autre Etat.



L'Insee dresse la cartographie du logement en France

La France métropolitaine comptait 28 millions de résidences principales fin 2013 selon l'Insee, un parc qui augmente au rythme de 1 % par an en moyenne depuis 30 ans. Près de six ménages sur dix sont propriétaires de leur résidence principale (58 %). Parmi eux, la part des ménages non-accédants, c'est-à-dire qui n'ont plus d'emprunts à rembourser pour l'achat de leur logement, continue à progresser ; ils étaient 38 % en 2013 contre 32 % dix-sept ans plus tôt. A noter également que 20 % des ménages sont locataires du secteur libre et 17 % dans le secteur social.

La proportion de l'habitat individuel est stable depuis le début des années 2000 (56,6 % en 2013), après avoir augmenté régulièrement dans les décennies 1970 à 1990 (de 50,9 % en 1970 à 56,5 % en 2001). 80 % des propriétaires occupent une maison, alors que plus des deux tiers des locataires du secteur libre et 84 % des locataires du secteur social résident en habitat collectif. La quasi-totalité des résidences principales en zones rurales sont des maisons, tandis que, dans les unités urbaines de 200 000 habitants ou plus (y compris l'agglomération parisienne), il s'agit d'appartements dans 68 % des cas.



Les administrateurs de biens à l'aube d'une phase de croissance

La loi Alur devrait favoriser une nette hausse des honoraires de syndic (forfaitisation des prestations, comptes séparés...), dont le chiffre d'affaires des acteurs devrait progresser de 4,5 % en 2016 et de 5 % en 2017, indique une étude de Precepta. La marge opérationnelle des professionnels, qui s'était effondrée à 7,7% en 2014, augmenterait et la rentabilité des capitaux engagés (ROCE) atteindra en 2017 son plus haut niveau des dix dernières années à 10 %.

Sylvia Pinel présente 20 actions pour la mixité

Dans la continuité du Comité interministériel « Egalité et citoyenneté : la République en actes », Sylvia Pinel, la ministre du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité, a présenté 20 actions pour améliorer la mixité sociale dans les quartiers et au sein des immeubles. « Nous voulons renforcer l'attractivité des quartiers les plus défavorisés, et donner l'opportunité à des ménages aux revenus modestes de se loger dans les secteurs les plus favorisés. Cela évitera d'ajouter de la pauvreté à la pauvreté. Toutes les catégories sociales doivent

pouvoir être représentées sur un même territoire », a-t-elle déclaré à la sortie du conseil des ministres.

Dès le mois de mai, les préfets sont incités à accélérer la construction de logements sociaux dans les communes carencées au titre de la loi SRU en « s'emparant pleinement » des outils à leur disposition : droit de préemption et délivrance du permis de construire en lieu et place des élus. Dans le plan de Sylvia Pinel, il est aussi prévu de recentrer les aides à la pierre au bénéfice des zones tendues et de limiter la production de logements HLM dans les quartiers où il y en a déjà plus de 50%. Enfin, dans les zones déjà « fortement pourvues en logement social », les terrains publics cédés à bas prix par l'Etat devront servir à construire des logements en accession à la propriété, ou en locatif libre et intermédiaire.



Paris mise sur la transformation de bureaux en logements

La mairie de Paris a renforcé ses objectifs en voulant transformer en logements d'ici 2020 près du tiers des bureaux vides de la capitale, soit 250 000 m² sur 800 000 m². « La transformation de bureaux en habitation est une priorité absolue, car si nous voulons construire des logements nouveaux, il faut partir du bâti existant, c'est une évidence. Et c'est un levier majeur pour introduire de la mixité sociale dans les arrondissements au cœur de Paris », a déclaré lan Brossat, l'adjoint en charge du Logement (PCF). De 2001 à 2012, 378 600 m² de bureaux ont été transformés en logements dans Paris intra muros, soit quelque 5 400 logements.

Permis de construire : les préfets pourront se substituer aux maires

Les préfets pourront désormais délivrer les permis de construire à la place du maire dans certaines communes carencées en logements sociaux prévoit un décret paru au Journal Officiel portant sur les autorisations d'urbanisme. Le décret, traduction d'une partie de la loi Alur, prévoit des dispositions visant à accélérer la délivrance des permis de construire. Ainsi, les services instructeurs ne pourront plus solliciter des pièces complémentaires à la demande de permis de construire, au-delà de celles que le pétitionnaire doit obligatoirement fournir.

Construction : la chute sans fin

De janvier à mars 2015, le nombre de logements autorisés diminue de 1,3 % par rapport aux trois mois précédents. Le nombre de logements mis en chantier, baisse quant à lui de 1,4 %, indique les derniers chiffres du gouvernement. Sur 12 mois, le nombre de logements autorisés à la construction (363 300 unités) diminue de 6,9 % par rapport au cumul des douze mois antérieurs. Hormis les logements en résidences (+ 8,1 %), tous les autres secteurs sont orientés à la baisse : -1,4 % pour les individuels purs, -8,3 % pour les individuels groupés et -11,7 % pour les logements collectifs.



Nicolas Sarkozy veut un super-ministre du Logement

Nicolas Sarkozy, président des Républicains, prévoit de « donner au ministre du Logement le poids d'un ministère régalien », qui rassemblerait « toutes les compétences «habitat» pour éviter la dilution des responsabilités (ville, logement, aménagement, urbanisme, transport) ». Le chef de l'opposition a présenté un plan Orsec du logement dont il attribue l'échec à François Hollande qui « n'a pas su tenir ses promesses de campagne ». « Contrairement aux idées reçues, la crise du logement est récente » et « le marché est aujourd'hui profondément grippé », a-t-il déclaré, rappelant qu'on est « passé de 500 000 constructions neuves par an en 2007 à moins de 360 000 en 2014 ».

Nicolas Sarkozy a fustigé la loi Alur, dont « la première urgence » sera d'abroger « cette folie législative de François Hollande ». De retour au pouvoir, le président des Républicains promet de « relancer la production de logements, à hauteur de plus de 500 000 logements neufs annuels », assurant ainsi « une baisse durable du prix de l'immobilier ».

FLASH

■ Les Français notent leur logement

En 2015, 8 Français sur 10 se déclarent satisfaits de leur logement et le font savoir à travers une note de 7,4/10, selon la dernière étude de SeLoger. Le critère de satisfaction cité en 1er est le type de bien (maison/appartement) à 38 %, suivi de près par la localisation (32 %), puis bien après, par la surface (15 %). Les propriétaires sont plus satisfaits que les locataires. Près de 90 % des propriétaires attribuent à leur logement une note comprise entre 7 et 10 contre près de 65 % des locataires.

■ Plus de 17 Mds€ d'aides au logement versés en 2013

En 2013 quelque 17,4 Mds€ ont été versés par l'Etat sous forme d'aides au logement à 6,5 millions de ménages en France, selon une étude de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees). Le nombre de bénéficiaires de ces aides a progressé de 1,9% tandis que ce montant annuel est en hausse de 3% en euros constants. Le montant moyen versé par ménage était de 225 euros par mois, en hausse de 1,9% en euros constants (après -0,4% en 2012).

Le 1% logement se réforme

Action Logement, qui gère la participation des employeurs à l'effort de construction (Peec) a dévoilé sa réorganisation en un groupe unique, censée à partir de 2016, rendre plus « efficace » et « équitable » l'action du « premier financeur du logement » en France. « Nous passons d'un réseau à un groupe, avec une unité de commandement, une unité opérationnelle et une unité de personnel, celui des CIL (Comités Interprofessionnels du Logement, NDLR) voué à devenir celui d'Action Logement », a indiqué le président d'Action Logement, Bernard Gaud. Obligatoire depuis 1953, la Peec est une contribution au financement de la résidence principale des salariés, versée par les entreprises de plus de 20 salariés. Les fonds de la Peec vont notamment financer le logement social et intermédiaire à hauteur de 5,9 Mds€ d'ici 2019.

Monopoly : la rue de la Paix reste la plus chère

En 2015, au vu des prix immobiliers réels, la rue de la Paix demeure la plus chère du célèbre jeu de société Monopoly qui fête ses 80 ans, mais certaines adresses ont gagné en standing, tandis que d'autres ont chuté. La rue de la Paix (1er et 11e arrondissements) demeure incontestablement la plus ruineuse, avec un prix de 17 150 euros le m², soit plus du double du prix moyen de la capitale, selon les estimations du site meilleursagents au 1er mars.

Mais d'autres cases du jeu, classées de la plus abordable à la plus chère sur le tapis vert, connaissent de vrais bouleversements. Ainsi les Champs-Élysées (VIIIe arrondissement), 2e artère la plus onéreuse en 1935, est supplantée aujourd'hui par l'avenue de Breteuil dont le prix au m² est de 12 417 euros, contre 12 129 euros pour la « plus belle avenue du monde ». Parmi les autres adresses « perdantes » de ce Monopoly fictif, figure la rue de La Fayette (IXe et Xe arrondissements), à l'origine parmi les plus chères du jeu, et devenue l'une des plus abordables à 7 507 euros le m², en régressant de 14 cases.

La place de la Bourse (IIe arrondissement, 8.210 euros le m²) perd 10 cases. A contrario le boulevard Saint-Michel (Ve et VIe arrondissements) bondit de 9 cases, avec un prix au m² de 11 864 euros, et passe devant la très chic avenue Foch (XVIe, 11 355 euros). La rue de Vaugirard (VIe et XVe arrondissements), à l'origine parmi les moins chères, voit elle aussi sa cote grimper, gagnant 8 cases, à 8 875 euros le m², tandis que la rue de Courcelles (VIIIe et XVIIe arrondissements) avance de 9 cases (9 116 euros).





Les 14 conseils de la Cour des comptes pour sauver le logement en Ile-de-France

La Cour des comptes formule 14 recommandations pour sortir de la crise du logement en Ile-de-France. Dans ses préconisations, la Cour appelle notamment à se passer des maires dans la délivrance des autorisations de construire et à les confier aux établissements publics de coopération intercommunale.

Afin de décourager la rétention foncière, la Cour compte aussi s'appuyer sur une nouvelle fiscalité en taxant les plus-values immobilières réelles sans condition de durée de détention, mais en tenant compte de l'érosion monétaire. Elle propose aussi de modifier l'assiette de la taxe foncière sur les propriétés non bâties, en tenant compte de la valeur vénale des terrains à bâtir.

Le logement social est mis à l'index. Les juges proposent de renforcer la transparence des procédures d'attribution des logements sociaux en rendant plus homogènes les critères de sélection des bénéficiaires ; d'appliquer sans dérogation ni plafonnement les suppléments de loyer de solidarité ; de moduler le loyer à l'entrée dans le logement social et pendant toute sa durée d'occupation, en fonction du revenu des locataires ; ou encore de réexaminer les conditions de maintien dans les lieux des locataires des logements sociaux.

Sur le privé, la Cour des comptes propose d'accentuer le ciblage des aides fiscales à l'investissement locatif privé de loyer intermédiaire sur les zones les plus tendues, en contrôlant l'effectivité des loyers pratiqués.

Le premier administrateur de biens de France propose un plan contre l'encadrement des loyers

Pour lutter contre l'encadrement des loyers, une « mesure qui aura un impact négatif sur l'offre locative dans la capitale, la relance de l'investissement dans l'immobilier et l'entretien du parc existant », Foncia appelle « à la mise en œuvre de solutions alternatives permettant une modulation des loyers et favorisant en même temps l'investissement locatif, la réhabilitation et l'entretien des logements ».

Le groupe propose ainsi « de favoriser une politique contractuelle de conventionnement » où le propriétaire s'engagerait à louer son bien pendant 9 ans et à ne pas appliquer d'augmentation de loyer supérieure à l'inflation. Foncia préconise aussi « l'introduction d'un complément de loyer maîtrisé dit de « transition énergétique » pour les logements énergivores faisant l'objet d'une rénovation énergétique.



■ Un préfet prêt à sévir si la loi SRU n'est pas respectée

Le nouveau préfet d'Ile-de-France Jean-François Carencio a déclaré qu'il utiliserait « sans hésitation » les moyens de coercition envers les maires qui ne respectent pas la loi SRU leur imposant de construire 20% de logements sociaux dans leur commune. « Les amendes doivent être portées à leur taux maximum » pour les maires réticents à se mettre en conformité avec la loi SRU, a-t-il lancé devant la presse, en se disant favorable à les multiplier par cinq. Et d'ajouter : « je suis sans hésitation pour réquisitionner des bâtiments, mais je n'ai pas la réquisition sauvage ». Jean-François Carencio estime que « tous les clignotants de la disponibilité des outils sont fortement verts ». Les maires sont prévenus.

■ Les locataires jugent trop importante la part de leurs revenus consacrée au logement

Près de six locataires sur dix jugent « trop importante » la part de leurs revenus mensuels consacrée au logement, indique le sondage Sofinscope - Baromètre OpinionWay pour Sofinco. En 2014 ils étaient cinq sur dix (51 %) contre 59 % cette année, à exprimer ce jugement. Près des trois quarts d'entre eux (74 %) jugent que la part de leurs revenus consacrée au logement affecte leur capacité d'épargne, tandis qu'un nombre croissant de sondés sont contraints à des arbitrages pour ce qui touche aux vacances (69 % contre 66 %), à l'habillement (66 % contre 59 %) et à l'amélioration de leur logement (63 % contre 60 %).

George
F O N C I E R E

Investisseur
résidentiel et commercial

RCS PARIS 811 964 451 - SARL au capital de 1 782 000 €
Tél.01.42.67.26.26 - christianmahout@foncieregeorgev.fr

■ Un nouveau plan pour le logement en Outre-mer

Pas moins de trois ministres ont signé le nouveau « Plan logement Outre-mer » dont l'objectif est de produire 10 000 logements sociaux par an, neufs ou réhabilités, dans les territoires ultramarins. Ce Plan s'inscrit dans le prolongement du Plan national de relance de la construction engagé en août 2014 par le gouvernement et vise à combler un déficit de plus de 90 000 logements pour répondre à la demande.

■ La construction de logements neufs commence à frémir

La Fédération française du bâtiment (FFB) table sur une hausse de 1,1% des constructions de logements neufs en 2015, à 360 000, attribuant cette légère embellie au plan de relance gouvernemental lancé l'été dernier. L'accès au prêt à taux zéro élargi et un dispositif fiscal Pinel plus souple que le Duflot devrait permettre de faire sortir de terre 17 000 logements supplémentaires, estime la FFB. « Toutefois, compte tenu des délais de réalisation, les effets du plan ne se feront véritablement sentir, en termes de mises en chantier, qu'à compter de mai 2015, au mieux », prévient son président Jacques Chanut. En année pleine, ces mesures aboutiraient à 25 000 logements supplémentaires par an.

■ Le marché de l'ancien reprend des couleurs

Le marché immobilier de l'ancien pourrait voir ses volumes de vente progresser de 5% en 2015, affirme le réseau Guy Hoquet. Sur les trois premiers mois de l'année, le réseau de 450 agences immobilières a enregistré un nombre de compromis de vente en hausse de 3,5% sur un an et même de + 5,9% sur le seul mois de mars. En parallèle le nombre de visites de biens immobiliers a bondi de 20% dans ses agences, tandis que le nombre de futurs acquéreurs inscrits sur son site augmentait de 11%. Côté prix, on s'attend à une « correction en pente douce » avec un recul de 2% en moyenne, « à l'exception de la capitale qui tiendra ses prix ». A Paris en revanche, les prix sont quasi inchangés (+0,1%) à 7 773 euros le m² dans le réseau.

Le boom du BBC

Plus de 11 000 logements sont certifiés Bâtiment Basse Consommation (BBC) chaque mois, rapporte le dernier observatoire de l'association Effinergie, qui vient d'établir un premier bilan sur l'année 2015. Par ailleurs, plus de 15 000 logements ont déposé une demande depuis l'existence du label Effinergie+. Dans le parc existant, ce sont 15 000 logements par an qui sont rénovés en se basant sur les exigences du label BBC-Effinergie rénovation. Ces logements ne concernent que des logements collectifs qui représentent 98% du volume national des demandes de certification BBC-Effinergie Rénovation.



Des cabanes en bois pour les étudiants

Près de 800 chambres étudiantes de 18 m², constituées de modules individuels en bois, seront livrées pour les rentrées 2015 et 2016 dans cinq villes françaises afin de répondre au plus vite à la pénurie de logements universitaires. C'est une filiale de Bouygues qui a gagné ces appels d'offre émanant de

plusieurs Centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (CROUS) pour 784 logements répartis entre Le Bourget-du-Lac (Savoie), Saint-Nazaire (Loire-Atlantique), Nantes et Arras pour la rentrée 2015, et Nice pour la rentrée 2016. La singularité du projet tient dans le choix d'allier bois et construction modulaire. Les chambres, ainsi que leur mobilier et leur plomberie, sont préfabriquées dans une usine avant leur assemblage par une grue sur chacun des chantiers. L'avantage du modulaire tient dans la rapidité du chantier : à Arras, la première chambre a été posée fin janvier, avec une livraison du bâtiment mi-juillet pour que tout soit prêt pour la rentrée en septembre. La durée d'un chantier traditionnel en construction intégrale sur site est d'environ 13 voire 14 mois.

Oui, la valeur verte existe

L'association Dinamic propose une nouvelle estimation de la « valeur verte » des logements, c'est-à-dire l'augmentation de la valeur engendrée par une meilleure performance énergétique. Elle constate un écart de valeur de 5% en moyenne par lettre du DPE énergie en province, mais cet écart est plus atténué en Ile-de-France. « Les différences de tension du marché d'une part, le fait que l'économie potentielle résultant d'une meilleure performance énergétique varie peu avec la localisation d'autre part, expliquent que l'impact du DPE exprimé en proportion du prix du bien soit plus faible quand les prix sont élevés », souligne l'association.

Les travaux ont été réalisés à partir des données des bases Bien et Perval, constituées par le notariat respectivement pour l'Ile-de-France et la province ; ils portent sur les mutations de logements anciens (au sens fiscal) à titre onéreux des années 2012 et 2013.

Les parisiens plus « déco » qu'écolo

Ravaler la façade ou repeindre la cage d'escalier, plutôt que remplacer la chaudière : quand il s'agit de faire des travaux, les copropriétaires parisiens préfèrent souvent embellir leur immeuble plutôt que de faire de la rénovation énergétique, révèle une étude de l'Adil 75. Plus de 60% des copropriétés votent le plus fréquemment ce type de travaux. En revanche, en ce qui concerne les travaux d'économie d'énergie, l'Adil 75 souligne avoir constaté « un manque de motivation de la part des copropriétaires, qui se sentent trop peu concernés » malgré les incitations des pouvoirs publics. Ainsi « 90% des travaux réalisés ignoraient l'objectif de performance énergétique, qui apporte pourtant un confort certain aux occupants avec, à terme, une baisse réelle des charges ».



Ces immeubles qui retrouvent leur charme





NOUS ACHETONS

IMMEUBLES À PARIS



Pour recevoir notre offre d'achat, nous vous remercions de remplir le coupon ci-dessous

Ce document est confidentiel. Il a pour but de vous aider à faire le point sur l'état actuel de votre patrimoine et de nous permettre de vous fournir gratuitement un avis pour que vous en tiriez le meilleur parti. Après étude de votre dossier, nous vous ferons parvenir une expertise gratuite accompagnée d'une offre d'achat.

Oui, je souhaite recevoir gratuitement une évaluation de la valeur de mon bien.

Adresse du bien :

Immeuble Terrain Appartement Surfaces utiles :m²

Envisagez-vous dans les années à venir de vous séparer de tout ou partie de votre bien ? Oui Non

Mme, M.

Adresse

CP - Ville Tél :

E-mail



Christian MAHOUT
www.mti-immo.fr

Métiers Traditions Immobilier • 106 bis, avenue de Villiers • 75017 Paris

Tél. 01 42 67 26 26 • Fax : 01 46 22 93 03 • christianmahout@mti-immo.fr • Internet : www.mti-immo.fr

